

est sans exemple ; huit des principales fabriques du pays ont été vendues en justice, depuis une époque comparativement récente, à cinquante pour cent au-dessous du prix coûtant ; celle de Glendarn en particulier, une des fabriques de laine les mieux établies qu'il y ait aux Etats-Unis, située avantageusement sur l'Hudson, à environ cinquante milles en aval de New-York, et représentant un capital versé d'au-delà d'un million, a changé de propriétaires depuis le 1er avril dernier, moyennant une considération de deux cent mille dollars."

Ces remarques sont pleines de force, et sans prendre sur moi la responsabilité de tous les détails que donne M. Wells—bien qu'il ne soit pas homme à prêter l'autorité de son nom à des aspirations de ce genre dont il ne connaîtrait pas l'exactitude—je dis que ces paroles sont un énergique avertissement pour la population de notre pays et les membres de cette Chambre. Autre objection au système des Etats-Unis. L'influence combinée d'un tarif élevé et de la profusion du papier-monnaie a amené les spéculations hasardeuses sur le terrain des transactions commerciales, au grand détriment des hommes d'affaires de ce pays. Je dis, de plus, que quiconque examinera avec soin le fonctionnement du système américain, se convaincra que le tarif des Etats-Unis a contribué en très-grande mesure à enrichir quelques rares individus et à appauvrir la nation en général. Cette considération est d'une grande importance. Il n'y a pas de problème aussi difficile à résoudre que l'équilibre de la richesse dans un pays de civilisation avancée comme le nôtre. On peut compter sur l'instinct de la population pour l'acquisition des richesses ; la difficulté est d'équilibrer ces dernières. Mon avis est que l'adoption d'un tarif protecteur élevé tendrait à enrichir quelques individus, mais il finirait par nuire à la prospérité et au confort des masses. C'est une des nombreuses raisons qui m'empêchent de croire que l'on doive imiter les Etats-Unis dans l'adoption d'un tarif élevé. Je crois que la création de fortunes colossales comme on en a vu surgir chez nos voisins et peut-être dans d'autre pays, est un danger. Je ne vois pas de mal à une accumulation raisonnable de richesses, je n'ai aucun espoir de jamais édicter de lois somptuaires limitant la somme de for-